

Lyon, 21 novembre 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les élus de la Métropole de Lyon instaurent un dialogue avec les élus du SYndicat de Défense Contre les Eaux du Haut Rhône (SYDCEHR) et du Syndicat du Haut Rhône pour mieux appréhender les risques d'inondations.

Anne Gersperrin, vice-présidente de la Métropole lyonnaise en charge du cycle de l'eau, rencontrait jeudi 10 novembre 2022 les présidents des deux syndicats gérant le risque inondation du Rhône depuis le barrage de Motz en Savoie jusqu'à la plaine du Bouchage/Brangues/Les Avenièrres/St Benoit en Isère et dans l'Ain.

Objectif de cette rencontre : renouer le dialogue et réaffirmer la solidarité de la Métropole vis-à-vis des territoires situés en amont de l'agglomération et limités dans leurs développements depuis une loi de 1858. Cette dernière définit ces secteurs comme des zones d'expansion du fleuve Rhône quand il est en crue.

Les élus métropolitains ont souhaité approfondir les échanges avec les élus des territoires concernés par les risques d'inondations. Il s'agissait à la fois de présenter la politique et l'organisation de la Métropole en matière d'inondation et de construire un lien entre les territoires amont et aval.

La compétence GEMAPI (GESTION des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), transférée en 2018 par l'État aux collectivités territoriales, concerne d'une part la protection contre les inondations qui intègre la préservation des zones d'expansion de crues, nécessaires à la prévention des inondations, et d'autre part la renaturation des cours d'eau et des zones humides.

La GEMAPI est exercée par les intercommunalités, dont La Métropole de Lyon et les communautés de communes, et peut être confiée à des syndicats. Le Syndicat du Haut Rhône (*) est ainsi gestionnaire de grandes zones d'expansion de crue. Le SYndicat de Défense Contre les Eaux du Haut Rhône (SYDCEHR) (**) dispose, quant à lui, d'ouvrages hydrauliques manœuvrés en fonction du niveau du fleuve sur un secteur bien défini du Rhône. Les zones d'expansion ainsi que les ouvrages ont été présentés aux élus au cours de cette journée d'échanges.

La visite de terrain a permis à l'ensemble des participants de comprendre la réglementation mise en place sous Napoléon III, et de prendre conscience des enjeux de réciprocité. Par ailleurs, le changement climatique risque d'amener une multiplication des inondations dans les années à venir. Aussi, il est nécessaire de travailler à une vision commune et élargie de la gestion des crues, mais également à la mise en place d'outils partagés. Les échanges ont permis d'établir un dialogue entre élus, et les maires conviés à cette journée ont pu s'exprimer sur le sujet.

Contacts Presse :

Balcons du Dauphiné : emeline.cantinol@balconsdudauphine.fr 06 87 95 88 14

Métropole de Lyon : rguillet@grandlyon.com 06 98 51 59 94

Claude Comet et Sylvain Granger, respectivement président(e)s du Syndicat du Haut Rhône et du SYDCEHR sont absolument convaincus du partenariat à développer entre leurs territoires et la Métropole de Lyon, et sont ravis d'avoir pu entamer une base solide de discussion à cette coopération gagnante pour tous.

Anne Groperrin, Vice-présidente au cycle de l'eau : « *Je suis heureuse d'avoir pu entamer un dialogue entre élus qui montre notre intérêt commun pour la question de la protection contre les inondations. Cette première étape est une condition pour construire une relation, politique et technique, de solidarité amont-aval. L'eau est une ressource qui n'a que faire des frontières administratives.* »

Claude Comet, Présidente du Syndicat du Haut Rhône : « *Le risque inondation était au cœur des échanges de cette journée qui ont permis d'ouvrir le dialogue sur les enjeux globaux du Rhône et les problématiques communes. L'engagement collectif est essentiel pour apporter des solutions face au changement climatique, au bénéfice des territoires riverains.* »

Sylvain Granger, Président du SYDCEHR et vice-président en charge des cycles de l'eau aux Balcons du Dauphiné : « *Je suis ravi que cette rencontre ait pu avoir lieu. Il était nécessaire que la métropole lyonnaise puisse découvrir notre territoire et puisse répondre à l'attente des élus locaux qui traduit celle de notre population. Il faut maintenant poursuivre le dialogue et concrétiser la collaboration avec le Grand Lyon, au-delà du risque d'inondation, par l'intermédiaire d'une réciprocité entre nos collectivités.* »

*** :** *Depuis 2003, le Syndicat du Haut-Rhône exerce ses missions de gestion des milieux aquatiques et humides ainsi que la prévention des inondations. Gestionnaire de la Réserve Naturelle Nationale du Haut-Rhône français, il agit pour la restauration écologique et hydraulique du Rhône et d'une partie de ses affluents. Il œuvre à la sensibilisation de la population riveraine pour conserver ce cadre de vie de qualité et à sa grande valeur écologique, préservés par les actions opérationnelles qui favorisent la restauration du Haut-Rhône.*

**** :** *Le SYDCEHR a été créé en 1985 suite à la construction du barrage de Sault Brenaz par la CNR pour de la production hydroélectrique. Ce barrage a causé une élévation de la ligne d'eau et des digues ont été construites au niveau de la plaine du Bouchage pour éviter d'aggraver l'inondation de la plaine en amont. Le Syndicat regroupe la communauté de communes des Balcons du Dauphiné pour les communes des Avenières Veyrins-Thuellin, de Brangués et du Bouchage en rive gauche et la communauté de communes de Bugey Sud pour la commune de Groslée-Saint Benoît en rive droite.*

Contacts Presse :

Balcons du Dauphiné : emeline.cantinol@balconsdudauphine.fr 06 87 95 88 14

Métropole de Lyon : rguillet@grandlyon.com 06 98 51 59 94